

ACCOMPAGNEMENT VAE

Décret n°2014-1354- Art. R 6423-3.

L'accompagnement débute dès que le dossier de demande de validation a été déclaré recevable et prend fin à la date d'évaluation par le jury.

v17082020

OBJECTIFS

- Elaborer son dossier de preuve
- Expliciter son expérience devant le jury de validation

PROGRAMME

• Phase 1: appropriation des outils de la VAE

- Lecture active du livret de preuves et du référentiel de certification pour permettre aux candidats de s'approprier les outils
- Explicitation des preuves demandées et des attentes du jury
- Décryptage des compétences attendues dans le référentiel professionnel afin de pointer la nécessaire relation entre expériences décrites et domaines de compétences métier.

• Phase 2: Analyse du parcours et passage à l'écrit ! Mise en mots de l'expérience

- Entretien d'explicitation : exploration et repérage des expériences significatives
- Aide à la description et à la formalisation
- Entraînement à la démarche d'explicitation
- Conseils d'organisation: mise en place d'objectifs, planification de séances et travail intersession.
- Méthode pour la construction d'un récit clair et précis
- Passage à l'écrit: travaux personnels encadrés avec mise à disposition de ressources et outils informatiques, aide rédactionnelle
- Aide à la recherche et à la sélection de documents et attestations (preuves)

• Phase 3: préparation à l'entretien avec le jury

- Rappel des objectifs et des conditions de déroulement de l'entretien
- Rappel des attentes du jury
- Entraînement à l'oral
- remise d'une trame de présentation type

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individualisé
- Entretiens de régulation
- Travaux personnels encadrés
- Fiches méthodes
- Référentiels de certification
- Outils informatiques

LES +

- Eviter le sentiment d'isolement afin d'aller au bout de la démarche de VAE
- Disposer des outils et méthodes de travail nécessaire à la réussite de son parcours de VAE
- Titres et spécialités accessibles, débouchés et suites de parcours disponibles sur le site internet
- Taux de satisfaction : voir site internet
- Taux d'obtention : détail sur le site internet
- Débouchés et suites de parcours disponibles: selon le titre visé et les modalités d'accompagnement

PUBLIC

Tout public : chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, salariés, demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

- Posséder une expérience d'au moins un an en rapport avec la certification visée acquise de façon continue ou discontinuée.
- Fournir l'Attestation de recevabilité reçue après le dépôt livret 1 (CERFA n°12818*02).

LIEU CMA Lyon Rhône, Lyon

DATES / HORAIRES

21 h maximum selon le titre visé.
Calendrier établi avec le candidat selon les besoins identifiés.

Tout au long de l'année en fonction de la recevabilité des candidats

TARIF → Nous consulter
(selon le titre visé et les modalités d'accompagnement)

Eligible CPF
Prise en charge possible selon votre statut
(artisan, salarié, conjoint, demandeur d'emploi)

DÉLAI D'ACCÈS

- Date limite d'inscription: aucune
- Effectif minimum requis : 1 personne

CONTACT

CMA du Rhône
10 rue Paul Montrochet 69002 Lyon
04.72.43.43.54
vae@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Mise à jour du 21/09/2022

ACCOMPAGNEMENT VAE

Décret n°2014-1354- Art. R 6423-3.

L'accompagnement débute dès que le dossier de demande de validation a été déclaré recevable et prend fin à la date d'évaluation par le jury.

v17082020

ACCOMPAGNATRICES

Géraldine Jacquin

Responsable du CAD CRMA – Lyon-Rhône
Formée à l'accompagnement VAE sur les titres du secteur artisanal par le CFCMA.

Estelle Rancon

Responsable du pôle formation continue CRMA – Lyon-Rhône
Formée à l'accompagnement VAE sur les titres du secteur artisanal par le CFCMA.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Feuille d'émargement
- Grille de suivi
- Questionnaire d'évaluation de la prestation d'accompagnement VAE

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation; gestion du handicap y compris cognitif) à définir avec notre référent Handicap à votre disposition : Béatrice de FERAUDY, 04.72.43.43.54

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT A DISTANCE

- PC équipé de CHROME ou FIREFOX à jour avec une connexion internet. Micro et haut-parleur.
- Casque audio conseillé.
- Webcam
- Adresse mail consultable

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation à distance : Outils identiques à la modalité en présentiel – réalisé à distance

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire : ZOOM ou TEAMS et le cas échéant, plateforme LMS spécifique.

Contact technique : 04.72.43.43.07 ou 04.72.43.43.52

Référent de la CMAD: Estelle Rancon

LES +

- Eviter le sentiment d'isolement afin d'aller au bout de la démarche de VAE
- Disposer des outils et méthodes de travail nécessaire à la réussite de son parcours de VAE
- Titres et spécialités accessibles, débouchés et suites de parcours disponibles sur le site internet
- Taux de satisfaction : voir site internet
- Taux d'obtention : détail sur le site internet
- Débouchés et suites de parcours disponibles: selon le titre visé et les modalités d'accompagnement

PUBLIC

Tout public : chefs d'entreprise, conjoints collaborateurs, salariés, demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

- Posséder une expérience d'au moins un an en rapport avec la certification visée acquise de façon continue ou discontinuée.
- Fournir l'Attestation de recevabilité reçue après le dépôt livret 1 (CERFA n°12818*02).

LIEU CMA Lyon Rhône, Lyon

DATES / HORAIRES

21 h maximum selon le titre visé.
Calendrier établi avec le candidat selon les besoins identifiés.
Tout au long de l'année en fonction de la recevabilité des candidats

TARIF → Nous consulter
(selon le titre visé et les modalités d'accompagnement)

Eligible CPE
Prise en charge possible selon votre statut
(artisan, salarié, conjoint, demandeur d'emploi)

DÉLAI D'ACCÈS

- Date limite d'inscription: aucune
- Effectif minimum requis : 1 personne

CONTACT

CMA du Rhône
10 rue Paul Montrochet 69002 Lyon
04.72.43.43.54
vae@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Mise à jour du 21/09/2022